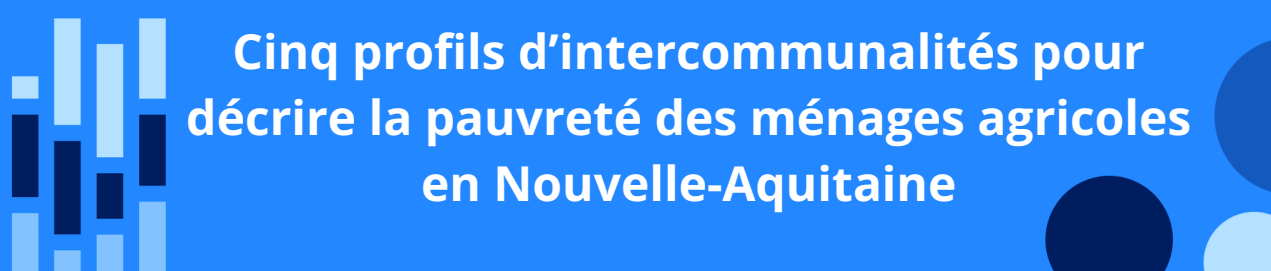


Communiqué de presse, 25 juin 2026



Cinq profils d'intercommunalités pour décrire la pauvreté des ménages agricoles en Nouvelle-Aquitaine

En 2020, 11 800 ménages agricoles sont en situation de pauvreté monétaire en Nouvelle-Aquitaine, soit 18 % des personnes vivant dans l'ensemble des ménages agricoles. Les personnes appartenant à un ménage agricole sont plus souvent exposées à la pauvreté que les Néo-Aquitains. Dans certaines intercommunalités, cette part dépasse 30 %, tandis que d'autres, surtout à l'ouest, restent sous les 10 %.

Ces situations contrastées des ménages agricoles pauvres définissent cinq profils types d'intercommunalités : celles où les ménages agricoles pauvres sont surtout constitués d'exploitants, le plus souvent seuls, à la tête de petites exploitations ; des intercommunalités où ils sont davantage composés de retraités et aussi d'actifs dans la cinquantaine ; d'autres où l'exploitant a plus souvent entre 30 et 49 ans ; des intercommunalités avec des exploitations davantage orientées vers l'agriculture biologique. Enfin, un dernier groupe d'intercommunalités qui se caractérise par des ménages agricoles pauvres à la tête de grandes exploitations et percevant une part importante de revenus d'activité hors bénéfices agricoles.

Qu'est-ce qu'un ménage agricole pauvre ?



Vivre dans un ménage agricole pauvre signifie que le revenu du ménage par unité de consommation est inférieur au seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 13 440 euros par an en 2020. Un ménage agricole se compose d'au moins un exploitant ou coexploitant agricole et de l'ensemble des personnes qui résident habituellement avec lui.

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Insee et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Nouvelle-Aquitaine (DRAAF). Pour appréhender la diversité de situations des ménages agricoles néo-aquitains vivant sous le seuil de pauvreté monétaire, cinq profils d'intercommunalités d'importance démographique variable et répartis de façon différenciée sur le territoire régional sont définis.

Pour en savoir plus

Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 173 consultable sur le site www.insee.fr



18 % des ménages agricoles en situation de pauvreté monétaire

ensemble des
ménages

contre

ensemble des
ménages agricoles



13 %

en Nouvelle-Aquitaine



16 %

en France hexagonale

Au sein des ménages agricoles de la région

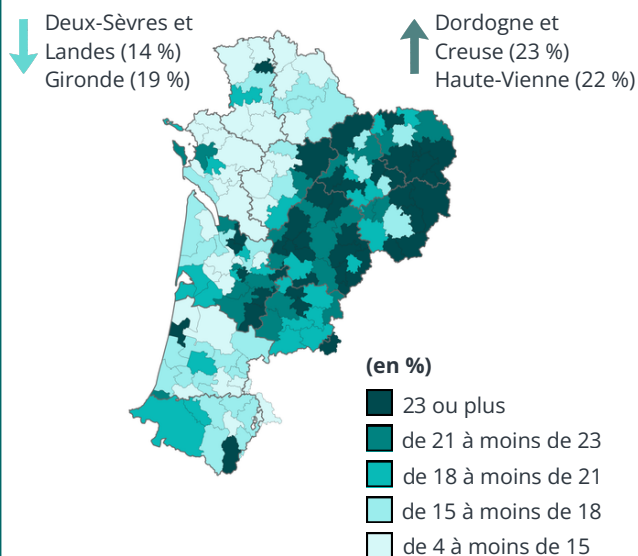


21 800 €

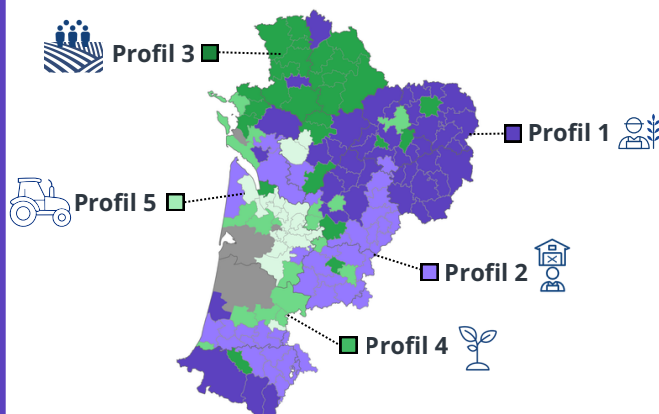
la moitié des personnes ont
un niveau de vie inférieur à
21 800 euros par an

Une pauvreté agricole plus marquée à l'est de la région

Taux de pauvreté des personnes vivant dans un
ménage agricole selon les intercommunalités



Cinq profils d'intercommunalités selon la situation des ménages agricoles pauvres



- | | | | | |
|---|--|--|--|---|
| Profil 1 | Profil 2 | Profil 3 | Profil 4 | Profil 5 |
| Des exploitants vivant plus souvent seuls et davantage à la tête de petites exploitations | Plus de retraités et des actifs dans la cinquantaine | Plus de familles où l'exploitant agricole a entre 30 et 49 ans | Des exploitations davantage tournées vers le bio | De grandes exploitations et plus de revenus ne provenant pas de bénéfices agricoles |
| | | | | |

Contacts presse

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine : Sophie Billa -
06 07 62 05 99

pref-communication@gironde.gouv.fr

Insee : Dominique Morizur - 06 73 64 22 91

medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr